

La commune de Breuil-le-Sec lance un projet d'aménagement visant à créer une voie douce entre le pont SNCF et la rue de Paris, afin de faire cohabiter les cyclistes et les piétons. En effet, le trottoir de seulement un mètre de large est dangereux, et la voie sera aménagée sur 700 mètres, pour un coût de 465 000 euros. L'aménagement a déjà débuté et les travaux devraient finir pour le mois de juin, complétés par l'installation d'un ralentisseur au niveau du cimetière.